



*Direction Vie de la Cité*

## Conseil municipal du 12 décembre 2022 DELIBERATION

Rapporteure : Anne BARBET

Secrétaire de séance : Madame Anne SAOUTER

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 24  
Nombre de votant-e-s : 30

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoints,  
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

### **Etaient absent-e-s :**

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR (excusée)

## **29 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

- **500 €** à l'association « BERGER DES SONS » pour le soutien aux actions de médiation culturelle développées sur le territoire d'Oloron.

- **1500 €** à l'association « FCO ESCRIME » pour l'organisation d'une compétition en juin 2022 pour les 20 ans du club.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2022.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2022.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19.12.2022

  


Le Maire,

  
Bernard UTHURRY

